



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 11 juin,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,  
En suite de convocation en date du 5 juin 2024,  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés  
suivants :

- Madame Françoise TOULOUSE donne procuration à Monsieur Jacky LELONG
- Madame Catherine WILLE donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Monsieur Daniel KRUSZKA
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDE
- Madame Dorine CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA

Monsieur Emmanuel DONDELA est désigné secrétaire de séance.

**Objet : Création de postes dans le tableau des effectifs du personnel communal**

Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire, expose aux membres du Conseil Municipal que des agents satisfont aux conditions statutaires pour bénéficier d'un avancement de grade, d'une part, et que des agents contractuels remplissent les conditions afin d'être intégrés dans la fonction publique territoriale, d'autre part.

Considérant que ces postes n'existent pas dans le tableau des effectifs du personnel communal, il est nécessaire de les créer dans le tableau des effectifs du personnel communal.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident :

**Vote à l'unanimité**

- De créer à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 :
  - 1 Poste d'Attaché territorial à temps complet
  - 1 Poste de Technicien Principal de 1<sup>ère</sup> Classe
  - 1 Poste d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet
  - 1 poste d'Agent de Maîtrise à temps complet
  - 2 Postes d'Adjoint technique à temps complet
  - 1 poste de vacataire pour 10 séances d'animation soit un total de 15h
- Les crédits suffisants sont inscrits au budget municipal

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 20 juin 2024



Le Maire,

**Daniel KRUSZKA**